

## Compte rendu de la Visite des Archives Départementales du 10 avril 2018

L'organisation de cette visite a été faite par Alain GUILLAUME, Georges CAUBEL et Jackie GABORIT.

L'accueil et la visite ont été assurés par Mr Jean-Yves LE CLERC et sa stagiaire Elisabeth, de l'Ecole Nationale des Chartes. Nous étions 22 adhérents de l'Amitié Vézinoise.

Nous avons eu connaissance de l'historique de l'Etablissement et ses fonctions.

Le nouveau bâtiment de Beauregard a été ouvert au public en juin 2007. Il couvre 17000 m<sup>2</sup> et abrite plusieurs services :

- La Direction des Archives, qui emploie 60 personnes,
- La Direction de la Culture,
- Le service action culturel du département,
- Le service commun de la Médiathèque. Ces 3 dernières entités emploient 20 personnes.

La fonction des Archives Départementales se résume en 4 lettres, les « 4C » :

- Conserver en bon état et dans de bonnes conditions,
- Collecter entre 500 m et 1 km d'archives par an,
- Classer pour faciliter les recherches,
- Communiquer : mise à disposition, publications.

Deux bâtiments composent cet ensemble. Ils sont tout en béton, matériau inerte, qui assure une bonne conservation des documents. Ce béton est ciré au sol et verni aux murs et au plafond. Le premier est dédié au personnel et au public. Il comprend les locaux techniques, des espaces publics, une salle d'exposition, une salle de lecture, une cafétéria et au sous-sol un auditorium de 160 places.

Nous avons été reçu dans cet auditorium, qui a pour fonction principale : la valorisation des archives. De plus en plus de documents électroniques arrivent aux Archives. Cela crée de nouveaux enjeux au niveau des archivistes : valeur juridique, valeur historique. Actuellement, nous avons, en ligne, les archives sur un site créé en 2008. Une évolution est en cours pour 2018 et elle se fera en 2 temps. Il est bien précisé que les archives de Rennes sont aux Archives Municipales.

Le deuxième bâtiment est dédié à la conservation des documents, sur 5 niveaux et 9 magasins par niveau. Ils sont séparés par 6 patios qui amènent de la lumière à l'ensemble.

Nous avons ensuite suivi le parcours des documents.

L'arrivée des documents se fait sur le quai de déchargement. Ce que nous avons vu sur ce quai, représente 700 m de documents et il va falloir 1 à 2 ans pour traiter les documents reçus. Ce quai est desservi par une rue intérieure, qui dessert également l'arrière de l'auditorium et un parking pour le personnel.

Les documents, quittant le quai, arrivent dans une salle de tri, où travaille 1 dizaine de personnes. Tous les documents sont reconditionnés sous papier neutre, puis dans une boîte carton neutre et identifiés par une cote, unique en France.

Les documents abîmés doivent être réparés, sous peine de disparition. Ils vont à l'atelier de remise en Etat.

La numérisation éventuelle se fera ultérieurement. Pour l'instant, il y a environ 7 millions de documents en ligne, sur plusieurs milliards de documents stockés.

En montant au 4ème étage du bâtiment de conservation, nous avons pu admirer la ville de Rennes.

Il reste 2 logements de fonction : celui du Directeur et celui de l'ancien concierge (remplacé par des alarmes et des caméras), occupé par un stagiaire.

Nous avons ensuite visité 3 sortes de magasins de stockage.

Les magasins denses, dans lesquels, les rayonnages sont mobiles pour gagner de la place.

Les conditions de conservation sont moins bonnes, car l'air circule moins bien. Ils représentent la moitié des magasins et abritent les documents administratifs, moins précieux. Ils peuvent accueillir 2 km de linéaire chacun.

Pour d'autres, les rayonnages sont fixes et plus espacés. On y stocke les documents plus précieux et plus anciens. Nous avons pu voir une bulle rédigée sur un parchemin, signée le 13 septembre 1475. Elle accorde des indulgences aux pèlerins qui se rendent à l'église de Vezin (pour faire un don).

Pour d'autres, les documents sont stockés à plat. On nous a présenté le plus ancien document archivé à Rennes: la Charte de Main, datée de 1025. Les cachets de cire ont leur importance, ainsi que les couleurs des « las » (ficelles) . Si la cire est verte, l'acte doit être perpétuel. Les « Las » rouge et vert signifient que le document est aussi perpétuel.

Chaque monarque avait son sceau sur un cachet de cire, ce qui permet de dater les documents dans une période.

Nous avons terminé la visite par la salle de lecture, très lumineuse, où viennent environ 2000 lecteurs par an. Plus il y a d'archives en ligne, moins il y a de fréquentation en salle de lecture.

La visite, initialement prévue pour 2 heures environ, a duré en réalité 3 heures.

C'était passionnant. Mr LE CLERC était ravi d'avoir des généalogistes pour public et est d'accord pour nous faire, une autre fois, visiter les salles de remise en état de documents abimés.

Je pense qu'on pourra renouveler cette expérience pour ceux qui n'ont pas pu participer.

Un grand merci aux organisateurs !

Catherine ROSENBRUCH  
Responsable Généalogie pour  
l'Amitié Vezinoise  
Le 30 mai 2018

Quelques photos de la visite :



Groupe



Auditorium



La Rue Intérieure



Salle de tri



Patio



Magasin archivage